



Lyon, le 11 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

35 pylônes et 4 km de ligne électrique seront retirés près de Bourgoin-Jallieu (38)

Ce vendredi 11 décembre, les services de l'état, en accord avec les acteurs du territoire, ont validé le fuseau de moindre d'impact d'un projet de regroupement de deux lignes électriques à 63 000 volts géographiquement séparées. Ce regroupement est rendu possible à l'occasion de la reconstruction de l'une d'entre elles datant de 1947. Ainsi, RTE, le Réseau de Transport d'Électricité, sécurisera l'alimentation du Nord Isère tout en retirant 35 pylônes et 4 km de ligne électrique près de Bourgoin-Jallieu grâce à ce regroupement. 3,5 millions d'euros seront investis par RTE. Prochaine étape, la déclaration d'utilité publique du projet au second semestre 2021

Sécuriser l'alimentation électrique du Nord Isère

Au carrefour de Lyon, Grenoble et Chambéry, le Nord Isère est attractif. Son développement démographique et économique s'est accompagné d'une augmentation de la consommation d'électricité. C'est dans ce contexte que RTE a démarré un projet de reconstruction d'un tronçon de la ligne électrique à 63 000 volts « Aoste-Jallieu-La Tour du Pin » datant de 1947 et qui traverse principalement la commune de La Chapelle-de-la-Tour. Cette reconstruction sera complétée de travaux d'adaptation d'un poste électrique à Bourgoin-Jallieu. Ce dernier, intégré dans un bâtiment, est invisible depuis la ville. Ces travaux représentent un investissement de 3,5 millions d'euros pour RTE.

Limiter l'impact visuel en regroupant deux lignes électriques

Pour limiter l'impact visuel, RTE reconstruira la ligne à 63 000 volts « Aoste-Jallieu-La Tour du Pin » sur le tracé d'une autre ligne 63 000 volts existante située à 350 mètres. Ainsi, deux lignes autrefois séparées géographiquement, utiliseront le même tracé. En regroupant ces deux lignes électriques, 4 km de ligne et 35 pylônes pourront être retirés du paysage de La Chapelle de la Tour. Un regroupement rendu possible par le remplacement de pylônes électriques par d'autres légèrement plus robustes, pouvant ainsi accueillir deux lignes électriques.

Planning du projet

La phase de concertation ainsi achevée, désormais, les prochaines étapes visent à affiner les études et à réaliser l'ensemble des procédures administratives courant 2021. Les travaux démarreront en 2022 et le projet se clôturera en 2023 avec la suppression des anciens câbles et des pylônes électriques.

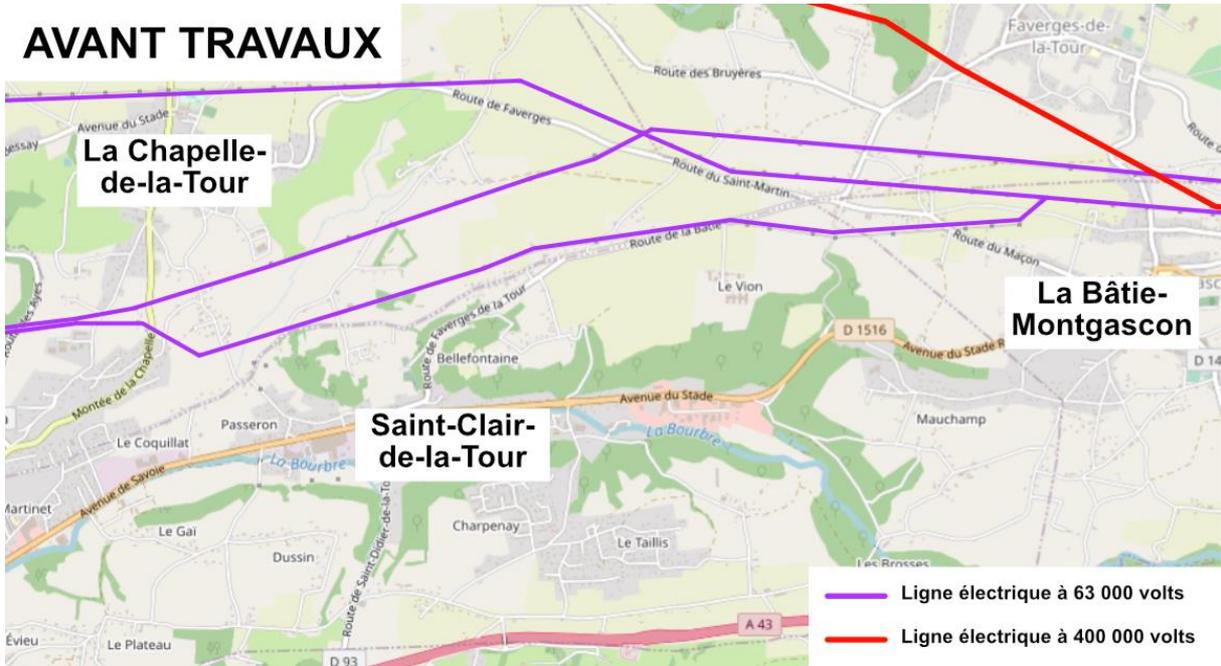
Un projet qui permettra la réalisation d'initiatives locales

Le projet bénéficiera aussi aux acteurs du territoire en permettant la réalisation d'initiatives locales grâce à un Plan d'Accompagnement de Projet (PAP) de 125 000€.

Pour rappel, le PAP est un dispositif issu du contrat de service public signé entre l'Etat et RTE qui prévoit, à l'occasion de la réalisation de nouvelles lignes aériennes, le financement de projets locaux d'intérêt général ayant par exemple pour but d'améliorer la mise en valeur du patrimoine paysager ou touristique, ou encore d'engager des actions de développement durable ou de maîtrise de l'énergie.



AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX

